

Fiche 2 – Organisation, équipement et gestion de l'espace de préparation et de stockage

Organisation de l'espace

Selon la dimension du collège, le laboratoire est commun aux sciences expérimentales ou spécifique à chacune des deux disciplines (Sciences de la Vie et de la Terre, Sciences Physiques et Chimiques).

Il en est de même d'une partie du matériel qui peut être avantageusement commune aux deux disciplines comme une hotte de filtration par exemple.

Le laboratoire est un lieu :

- de stockage et de conservation des différents matériels nécessaires à l'enseignement (à l'exception des produits chimiques : voir fiche 5);
- de préparation des différentes activités pratiques ;
- d'entretien du matériel et des collections ;
- de recherche de nouvelles expériences et manipulations ;
- d'accès à l'Internet et à l'Intranet (recherches documentaires, gestion du laboratoire ...) ;
- de réunion et de concertation.

Le laboratoire doit être aménagé de façon à présenter deux zones distinctes : l'une pour ranger les matériels et les produits, l'autre pour préparer le matériel nécessaire à l'enseignement, le charger sur les chariots, l'entretenir...

Il faut pouvoir stocker toutes les collections de façon rationnelle et libérer de l'espace pour le travail de gestion et de recherche, l'accès à l'informatique ...

Les espaces de préparation et de stockage doivent avoir un accès, si possible direct, avec chaque salle de sciences, par l'intermédiaire d'une porte assez large assurant une circulation aisée des chariots de travail et un accès rapide au matériel.

Quand cela est possible, le laboratoire doit avoir une exposition offrant un éclairage naturel suffisant. Il convient d'avoir, autant que faire se peut, un accès direct à l'espace nature (voir annexe).

1. Aménagement, équipement et matériel

Stockage

Besoins pédagogiques	Aménagement, équipement et matériel nécessaires
<p>Entreposer et transporter le matériel sur des chariots qui doivent pouvoir passer très facilement de salle en salle.</p> <p>Accéder aux différents lieux de stockage par des espaces de circulation suffisants dans le laboratoire.</p>	<p>Par salle, un chariot à étages et disposant de rebords</p> <p>Des allées et des portes suffisamment larges.</p>
<p>Ranger, de manière organisée, en veillant à l'accessibilité à tout le matériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • éviter l'encombrement ; • permettre l'ouverture maximale de toutes les portes ; • optimiser l'espace de rangement. 	<p>Armoires de rangement équipées de portes économisant l'espace (par exemple, coulissantes), d'étagères réglables en hauteur et supportant des charges importantes.</p>
<p>Ranger, de manière organisée et facilement accessible, la documentation (livres, vidéogrammes, cédéroms ...)</p>	<p>Étagère murale ou bibliothèque située à proximité du bureau de travail</p>
<p>Stocker des produits périssables.</p> <p>Conserver du matériel congelé acheté auprès des fournisseurs.-</p>	<p>Réfrigérateur</p> <p>Congélateur doté de tiroirs de rangement</p>
<p>Ranger le petit matériel pour les expériences.</p>	<p>Meubles à tiroirs ou à portes sous les paillasses.</p>

Préparation

Besoins pédagogiques	Aménagement, équipement et matériel nécessaires
<p>Réaliser des cultures et des élevages.</p> <p>Réaliser différentes observations (sous microscopes ou sous loupes binoculaires).</p>	<p>Plans de travail (paillasses):</p> <ul style="list-style-type: none"> • équipés de nombreuses prises électriques ; • d'une longueur et d'une largeur suffisantes pour étaler et utiliser correctement tout le matériel ; • dont la disposition permet d'exposer les cultures et les élevages à des éclairagements adaptés.
<p>Laver le matériel.</p> <p>Préparer les différentes expériences.</p> <p>Disposer d'eau chaude pour la vaisselle et les différentes manipulations qui nécessitent un bain marie.</p> <p>Éviter l'accumulation de vaisselle sale et laver tout le matériel.</p> <p>Trier et jeter les déchets.</p>	<p>Paillasse :</p> <ul style="list-style-type: none"> • humide avec un évier à deux bacs et munis de deux robinets d'eau chaude et d'eau froide; • spacieuse pour y placer tout le matériel à utiliser et à laver <p>Égouttoir à vaisselle</p> <p>Égouttoir à verrerie</p> <p>Chauffe-eau d'une capacité de 50 l minimum.</p> <p>Lave-vaisselle ou lave-verrerie de laboratoire</p> <p>Sous la paillasse humide, prévoir un espace ouvert avec des poubelles colorées pour le tri sélectif</p>
<p>Décongeler ou chauffer rapidement certains produits.</p>	<p>Micro-ondes</p>

Hygiène et sécurité

Besoins pédagogiques	Aménagement, équipement et matériel nécessaires
Respecter les normes de sécurité pour le laboratoire. Dans le cadre de la sécurité, voir : http://eduscol.education.fr/securitesvt	Extincteur ; Couverture anti feu ; Flacon rince-œil ou rince-œil fixe ; Masque à cartouche ; Trousse de première urgence ; Hotte (sorbonne) à filtration (circulation d'air filtré) ; Hotte (sorbonne) mobile à filtre intégré pouvant s'installer n'importe où ; Filtre
Se laver les mains régulièrement	Distributeur de serviettes Distributeur de savon

Travail et concertation

Besoins pédagogiques	Aménagement, équipement et matériel nécessaires
Accéder à l'Internet et à l'intranet pour des recherches. Préparer des expériences assistées par ordinateur. Concevoir des documents numériques ; Tester des logiciels. Gérer l'inventaire, les commandes, le courrier, ... Travailler en équipe.	Un poste informatique complet avec imprimante couleur et scanner. Prises Internet et téléphone Table de travail et chaises pour accueillir 4 à 6 personnes

2. Gestion du laboratoire

Dans le laboratoire de SVT, diverses actions ont lieu tout au long de l'année scolaire. Il s'agit d'assurer, dans ce cadre, des fonctions :

- de préparation du matériel expérimental biologique et pédagogique,
- d'entretien du matériel,
- d'organisation du laboratoire,
- d'animation,
- d'encadrement.

Dans les établissements où n'existe pas de personnel de laboratoire, le maximum de service des professeurs qui donnent au moins huit heures d'enseignement en SVT est abaissé d'une heure. Sur cette heure, les professeurs assurent des fonctions de préparation et d'entretien du matériel (annexe : heure de préparation et d'entretien).

Parmi ces professeurs, l'un d'entre eux peut représenter ses collègues dans des réunions de répartition des crédits d'enseignement. Il peut être le représentant de la discipline au sein du conseil pédagogique. Il est désigné par le chef d'établissement en concertation avec l'équipe elle-même.

Dans certains établissements, il peut y avoir du personnel de laboratoire et un professeur de l'équipe de SVT peut assurer la responsabilité du laboratoire. Une heure de service lui est attribuée pour cela (annexe : heure de laboratoire). Ses attributions sont de trois ordres : organisation, animation et encadrement.